

Étienne Gilbert et Marguerite Thibault, mes ancêtres

Par Gertrude Gilbert

Voici la suite du texte paru dans le deuxième numéro du «Gilbertin» de novembre 2014.

Lors d'un voyage en France, au pays de nos ancêtres, une rencontre avec des généalogistes était organisée. À l'un de ceux-ci, nous avons mentionné que nous cherchions notre ancêtre à l'arrondissement de Châtellerauld. Non, dit-il, il n'y a aucun Gilbert dans cette partie de la France. C'est plus au sud que vous devez chercher. En regardant la carte de France, nous trouvons un autre Aulnay en Saintonge qui n'est qu'à 72 kilomètres de Laroche. Cette hypothèse est beaucoup plus plausible que la première. On dit que les Français d'une même région venus au pays avaient tendance à se rapprocher les uns des autres. Or Paul Chalifour résidait à Laroche de même que la future belle-mère d'Étienne, Jeanne Soyer, qui était native du même endroit. Le généalogiste Archange Godbout dans une recherche sur les Gilbert situe lui aussi Aulnay en Saintonge(8). L'église d'Aulnay dépendait du chapitre de Poitiers, ce qui a très bien pu occasionner une confusion dans les recherches des premiers généalogistes canadiens. Archange Godbout dit que lors de son voyage en France en 1947, il s'est rendu à Aulnay et même à St-Mandé, petite agglomération située à 4 ou 5 kilomètres d'Aulnay où il aurait rencontré des Gilbert et aussi des familles «Mée» ou «May»(9), patronyme de la mère d'Étienne. Quant à Marguerite Thibault son épouse, née et baptisée à la Mission de Sillery par le père Charles Albanel, jésuite, le 27 novembre 1668(10) c'est la fille de Michel Thibault et de Jeanne Soyer. Ces ancêtres se sont mariés en France, ont eu une fille en France également. Nous ignorons la date de leur arrivée en Nouvelle-France, mais Michel Thibault est confirmé à Québec le 23 mars 1664. Michel Thibault serait originaire de l'évêché d'Angers en Anjou, mais Jeanne viendrait de la ville de Laroche. Marguerite serait leur 3^e fille, la 2^e née à Québec(11).

Que fut la vie d'Étienne en Nouvelle-France ? Nous avons vu que la première mention de son nom a été l'achat de sa première terre en 1675(12). Nous croyons qu'il ne l'occupe pas, n'en a pas joui, car le vendeur se réservait le droit de l'habiter jusqu'au 15 mai 1676. Il la revend

donc le 27 mai 1676 avec un léger profit (13). Nous ignorons ce qu'il a fait de 1676 à 1679. Est-il demeuré chez Paul Chalifour et continué à travailler pour lui ? Paul Chalifour, âgé de 66 ans en 1678 dicte son testament au notaire Vachon le 11 décembre 1678. Il fait une autre transaction le 28 février 1679 et nous n'entendons plus parler de lui(14). Le 6 novembre 1679, lors d'un acte notarial concernant ses voisins, il est déclaré décédé(15). Probablement que Étienne s'est vu dans l'obligation de quitter son protecteur et de prendre sa vie en main. Le 30 janvier 1679, il signe donc un bail à ferme pour un an « à dite moitié » avec Catherine Delor, femme et procuratrice d'Alexandre Toupin, chez qui il habite déjà(16). Il s'engage à faire valoir ladite terre pour un an. Il promet de cultiver et semer tout le désert selon l'usage des lieux. Il fournira à moitié des semences et ladite Delor l'autre moitié. La récolte sera partagée entre les deux après qu'elle aura repris la quantité des grains qu'elle aura fournis. Dès le 18 février de la même année, il achète une terre appartenant à Michel Duvault des Cormiers pour le prix et somme de 300 livres, laquelle somme lesdits vendeurs ont baillée et délaissée à constitution de rente rachetable à toujours au dit acquéreur pour le prix de quinze livres de rente. Il s'engage également à abattre, habiter, cultiver et nettoyer tous les ans un arpent en haut bois, à semer pendant six ans et s'il ne fait pas son profit, il pourra la remettre aux vendeurs en payant l'intérêt. À ce moment, le développement fait par Étienne sera au bénéfice des vendeurs(17). Le 18 octobre 1680, il s'associe avec un copain Henry hastel, pour travailler ensemble et partager les frais et les gains qu'ils feront(18).

Le 15 mars 1681, devant le notaire Gilles Rageot, il fait un autre achat de terre dans la seigneurie de Villieu (de Tilly) avec Nicolas de La Haye(19). En avril 1681, en paiement d'une dette de cent soixante-trois livres huit sols qu'il doit au sieur Jean Mézéré, pour marchandise à lui vendue il affecte tout le bois qui lui appartient sur la terre d'un dénommé Corneau(20). Le 8 juin 1681, il rembourse trente livres à Nicolas Lahaye sur ce qu'il lui doit(21).

Après son mariage en mars 1683, Étienne veut se rapprocher de ses beaux-parents (son épouse n'a que quatorze ans). Il décide de revendre ou remettre à ses créanciers les terres qu'il avait acquises et de payer ses dettes avant d'acheter la terre voisine de celle de ses beaux-parents. Le 6 juin 1683, il annule le contrat d'achat de sa terre de Villieu(22). Ensuite, le 12 juillet 1683, il fait trois transactions le même jour. Avec son ami François Savary, scieur de long tout comme lui, ils reconnaissent tous deux devoir à Antoine Deserre la somme de cinquante-quatre livres pour marchandises à eux vendues (l'un pour l'autre, l'un deux seuls pour le tout) dans le jour d'août soit en planche loyale et marchande au prix qu'elle vaudra lors de sa livraison(22). (Ce François Savary qui contactera mariage le 26 juillet 1683 à Neuville soit 4 mois après Étienne, épousera Catherine Pluchon âgée de 15 ans nés à Sillery, donc contemporains de l'épouse d'Étienne Gilbert.) Également, le 12 juillet 1683, Étienne reconnaît devoir à Jean Mézéré la somme de soixante-dix-neuf livres douze sols qu'il promet et s'oblige à payer ou scier (deux cents et demi) de planches à raison de vingt francs par cent à commencer lundi de ce mois. Étienne lui promet également que le surplus de la somme due lui sera payé par le travail ou en planches ou madriers. À noter qu'Étienne se dit habitant de Villieu à ce moment-là(23). Étienne fait ensuite la plus importante transaction de sa vie soit l'achat de sa terre à St-Augustin(24) qui appartiendra à sa descendance jusqu'en 1949. Le 25 juillet 1683, il emprunte 400 livres à Jean Juchereau de la Ferté(25). Cette terre de trois arpents de front par soixante de profondeur sans aucun bâtiment appartenait à Guillaume Guillot. Le 16 août 1683, ce dernier reconnaît avoir reçu des mains de noble Jean Juchereau la somme de 400 livres pour le paiement de cette terre(26). Ce dit Guillaume Guillot donne du trouble à Étienne. Il a saisi les deniers que le boucher Jean Mathieu doit à Étienne, ceci pour se rembourser des cinquante livres qu'Étienne lui doit. Il exige soixante et une livres tant pour frais

de justice, levée de contrat que principal de la somme de cinquante livres. Le 6 novembre 1688, Étienne engage François Férin à travailler et semer pour lui en tout ce qu'il lui commandera depuis le jour de la Saint-Martin prochain jusqu'à la Saint-Michel 1689 pour la somme de vingt-quatre livres (27). En 1692, il vend à son voisin Louis Doré, la moitié de sa terre, probablement la partie non cultivée, celle qu'on appelait la terre à bois (28). Il doit aussi se présenter à quelques reprises à la Prévôté de Québec. On se rend compte que tant qu'il demeure chez Paul Chalifour il ne fait pas parler de lui. Par contre, il fait plusieurs transactions et semble avoir de la difficulté à cumuler son métier de scieur de long et développer une terre. Il est hospitalisé à deux reprises à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son épouse était décédée le 9 avril 1702. Lui-même décède à St-Augustin le 8 octobre 1714 et est enterré le 10 octobre à St-Augustin. Le 19 novembre, Jean-Baptiste Thibault, son beau-frère, fait une demande à la prévôté de Québec pour obtenir un tuteur pour les cinq enfants mineurs d'Étienne. Il convoque l'assemblée de parents et amis de la famille. C'est lui qui est nommé tuteur et Laurent Harnois, le subrogé-tuteur. L'inventaire de ses biens après son décès se fait le 21 novembre 1714 à la requête de Jean-Baptiste Thibault. On note qu'il a beaucoup de bestiaux qui sont estimés ensemble à 588 livres. La maison tombe en ruine, mais un hangar de vingt-huit pieds de long est quasi neuf. Dans la grange il y a 400 gerbes de blé froment. (26) On voit qu'il n'est pas riche, mais ses enfants ont quand même réussi à bien prendre en mains leur propre vie.

Références: (8,9,11,12) Rageot,1675-12-21; (10) Registre de Sillery; (13,15) Duquet 1676-05-27; (14) Paul Chalifour, de Michel Langlois; (16) Rageot , 1679-01-30; (17) Rageot, 1679-02-18; (18) Duquet, 1680-10-18; (19) Rageot, 1681-03-15; (20) Rageot, 1681-04-21; (21) Rageot, 1681-06-08; (22) Duquet, 1683-06-12; (23) Duquet , 1683-08-16; (24) Rageot, 1683-07-12; (25) Rageot, 1688-11-6; (26) Chamberland, 1692-06-24.

À suivre dans le prochain numéro.